

Conseil Municipal

Séance du 27 août 2020

Compte rendu des décisions

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H30, Monsieur le Maire, président de la séance, a fait l’appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

Etaient présents : Serge MACUDZINSKI, Jean Michel ROBERT, Brigitte SVITEK, Pierre BEGHIN, Latifa HASNI, Michel ROGER, Rosine GRANDIN, Daniel DERNIAME, Annick LEFEZ, Jackie CHERFILS, Gérard KOTUSIK, Céline DERACHE, Chahinumsse AZOUZA, Florian CHABOD, Frédéric DO CABO, Guillaume LEBOURGEOIS, Marion STICH

Absents excusés : Marie-Christine FOULET qui a donné pouvoir à Serge MACUDZINSKI, Olivier MASSY qui a donné pouvoir à Rosine GRANDIN, Sylvie FERRETE-LOPES qui a donné mandat à Annick LEFEZ, William MAYEUX qui a donné pouvoir à Pierre BEGHIN, Caroline BREBANT qui a donné pouvoir à Jean Michel ROBERT, Séverine BERGER qui a donné pouvoir à Guillaume LEBOURGEOIS.

A été désigné comme secrétaire, qui l’a accepté, M. Pierre BEGHIN

Le procès-verbal de la séance du 18 JUIN, est approuvé à l’unanimité après une modification du chapitre J.

Monsieur le Maire relit l’ordre du jour qui est approuvé à l’unanimité.

Introduction de M. le Maire

Monsieur le Maire, fait le tour de l’actualité de notre ville depuis le dernier Conseil Municipal informe l’assemblée du décès brutal d’un agent de la collectivité à son domicile.

* **Informations diverses**
* Lettre adressée à l’ACSO concernant le montant des attributions de compensation au titre de 2019 (non pris en compte le refus du transfert des voiries d’intérêt communautaire de la zone d’activité) :

**M. ROBERT**, adjoint au maire chargé des finances, intervient pour informer les élus qu’un courrier a été adressé au président de l’Agglomération Creil Sud Oise concernant le refus de la commune du transfert des voiries de la zone d’activité à l’ACSO compte tenu de la surévaluation des charges. Une demande a été faite pour que soit réunie à nouveau la commission chargée d’évaluer les charges transférées et d’annuler le transfert.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de voter une motion pour demander des éclaircissements sur la situation dans les meilleurs délais.

* Lancement du recours administratif contre le coût de la reprise de l’exploitation de la Maison de la Pierre par l’OTSI :

Les élus sont informés du dépôt d’un recours au Tribunal Administratif contre l’Agglomération Creil Sud Oise, pour demander l’annulation de la délibération du conseil communautaire du 11 juin 2020 relative au coût pour le transfert de l’exploitation de la Maison de la Pierre. En effet, la ville n’a plus la compétence « Tourisme » qui est détenue par l’ACSO et donc n’a pas à supporter des charges de transfert de compétence, l’exploitation était prise en charge par une association.

* Problème sur les coupures d’électricité sur le quartier de la poterne et intervention de la commune auprès d’ENEDIS :

**Monsieur le Maire** intervient pour informer qu’il y a eu de graves coupures électriques sur une partie de la ville basse qui ont engendré des difficultés pour les riverains et notamment le boulanger. Un courrier a été adressé à ENEDIS pour demander des explications et le changement du transformateur de la rue Robespierre qui est sans doute plus aux normes. Aujourd’hui, sans retour de la part d’ENEDIS, le Conseil Municipal décide de lancer une pétition auprès de la population et d’organiser une délégation d’élus et d’habitants pour rencontrer la direction d’ENEDIS.

* Intervention à l’ARS pour dossier d’un centre de santé sur la zone d’activité :

Monsieur le Maire intervient pour informer qu’un projet d’un centre de santé sur Saint Max Avenue est bloqué au niveau des autorisations qui doivent être données par l’Agence Régionale de la Santé. Un courrier a été adressé pour soutenir le projet.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de voter une motion pour exiger que des réponses soient apportées afin que le projet puisse recevoir les autorisations, étant donné la gravité de la situation au niveau des offres de soins sur le territoire.

* Intervention auprès de l’association des amis du jardin pour problème de l’Assemblée Générale

Un courrier a été adressé à l’intention du président de l’association concernant la date non appropriée pour l’assemblée générale, à laquelle, tous les adhérents n’ont pas été convoqués. Cette assemblée générale, a décidé la dissolution de l’association. La ville souhaiterait qu’un règlement à l’amiable soit trouvé sur les difficultés, avant la liquidation de l’association dont sa création date de plus de 50 ans.

* Amélioration des repas des seniors à la cantine municipale :

Monsieur le Maire intervient pour informer que des améliorations seront apportées aux repas servis aux seniors à la cantine municipale. Ces améliorations seront faites par le service en interne.

Après débat sur la question de la qualité des repas de la cantine servis par le SIRESCO, de manière générale, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide la constitution d’une commission de vigilance sur les repas de la cantine.

* Information sur l’intervention du Parc Naturel Régional Oise Pays de France (PNR) sur le programme d’action pour la réalisation du cahier de recommandations architecturales.

Le Conseil Municipal, est informé que le Parc Naturel Régional Oise Pays de France, suite à la demande de la ville, réalisera un cahier de recommandations architecturales. Les relevés de terrain sont en cours et courant septembre, une première rencontre pourra avoir lieu entre la ville et le PNR.

* Planning de l’utilisation des salles par les associations sportives pour la rentrée 2020/21

Le Conseil Municipal est informé du planning de l’utilisation des salles par les associations sportives pour la saison 2020/21 ; sera joint le planning des compétitions.

* Courses cyclistes du 20 et 27 septembre :

M. BEGHIN, adjoint au maire, chargé du sport et de la culture, informe les élus sur la tenue de deux courses cyclistes qui se dérouleront au mois de septembre, dont une qui était prévue le 1er mai et qui n’avait pu se tenir compte tenu des conditions sanitaires. Il est précisé que les spectateurs seront tenus de porter un masque qu’il n’y aura pas de pot de fin de course.

* Présentation du programme de la fête de la rentrée et information sur le repas des associations :

Les élus sont informés du repas des associations et de la fête de la rentrée qui ont lieu respectivement le samedi 5 et dimanche 6 septembre.

Des consignes sanitaires seront appliquées, pas plus de 200 personnes pour le repas avec masque obligatoire pour l’entrée et les déplacements et masques obligatoires et gel pour la fête de la rentrée. Lors de la rentrée, il est rappelé qu’auront lieu la remise des récompenses aux meilleurs sportifs et la remise des prix pour balcons et jardins fleuris qui participent à l’embellissement de la ville.

* Point sur les effectifs ALSH et bilan activité PAJ du mois de juillet et août :

Un bilan de la fréquentation du centre de loisirs et Point jeunes est remis aux élus pour le mois de juillet et août.

**M. le Maire** : des réunions bilans ont eu lieu à chaque fin de session pour le centre de loisirs (juillet et août) ; compte tenu de l’année spécifique liée à la crise sanitaire, les effectifs se sont maintenus. Nous sommes loin d’une satisfaction globale, nous souhaiterions plus de dynamisme et d’ouverture vers l’extérieur et notamment vers les familles qui n’utilisent pas ou peu. Il y a des efforts à fournir et une réflexion à mener.

* Compte rendu de la sortie familles du 8 août 2020 :

**Mme GRANDIN**, adjointe chargée des questions sociales, intervient pour présenter un bilan positif de la sortie familles du 8 août dernier ; belle journée, nous avons pu touché des nouvelles familles, belle satisfaction.

* Inauguration de la rue Laurent PARENT :

Cette nouvelle rue située dans le nouveau lotissement du Tropique, sera inaugurée le vendredi 4 septembre à 18H et portera le nom de Laurent PARENT, adjoint au maire pendant plusieurs années et décédé en 2015.

* Point sur les travaux de l’église :

**M. ROGER**, adjoint au maire chargé des travaux sur les bâtiments communaux, intervient pour présenter les travaux qui ont eu lieu concernant le dépigeonnage sur l’église et le diagnostic qui restera à faire une fois que les fientes auront été retirées du grenier.

* Liste des personnes relogées sur le nouveau lotissement du Tropique

**Monsieur le Maire**, présente aux élus la liste des personnes qui ont été relogées sur les 60 nouveaux logements réalisés par Oise Habitat. 70% des personnes ont un lien avec la ville (soit par l’habitation, famille ou travail).

* **Avis et décisions**
* Cession de parcelles pour le parking privé lotissement des topiques :

Dans le cadre de la continuité du lotissement du Tropique, l’aménageur est en cours de vente des terrains pour les lots 1 et 2 et il est nécessaire que la commune cède une parcelle de 176 m² pour la réalisation de 13 places privées de stationnement.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité et suivant l’estimatif fixé par le service de France Domaines, décide la cession de la parcelle AO317 à 50 € le m² pour la réalisation de ces places privées de stationnement.

* Devis pour remise en fonction de sécurité le chemin lumineux dans les galeries souterraines (exploitation OTSI) :

**Monsieur le Maire** : dans le cadre des travaux de mise aux normes des galeries souterraines par la ville, un chemin lumineux de sécurité avait été créée. Aujourd’hui, celui-ci est hors service, le Conseil Municipal, décide le lancement des travaux sur ce chemin lumineux afin que la sécurité soit respectée. Par contre, l’entretien de ce chemin lumineux remis en état sera à la charge de l’exploitant, c’est-à-dire l’Office de Tourisme de l’ACSO.

* Ateliers municipaux session 2020/2021 :

**Monsieur le Maire**, fait la présentation générale des ateliers municipaux qui vont ouvrir à la rentrée septembre, la plupart sont reconduits et de nouveaux ateliers proposés : une demie heure de plus pour le théâtre par semaine, un nouvel atelier sport/santé et une deuxième séance pour l’atelier sophrologie. Est en cours de réflexion également un atelier culinaire pour les enfants le mercredi. Il rappelle que dans le cadre de la crise sanitaire, les masques sont obligatoires à l’entrée de chaque atelier et une distanciation physique devra être respecté.

Le Conseil Municipal, approuve la reconduction des ateliers ainsi que l’ouverture des nouveaux créneaux et de l’atelier sport/santé.

* Augmentation des tarifs Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) :

Après une présentation par **M. le Maire**, et des explications apportées par **M. ROBERT**, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide la réévaluation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure de 1,5% au 1er janvier 2021. Une exonération existe déjà pour les entreprises dont les enseignes publicitaires sont inférieures à 7m².

* Aide à l’école primaire – année 2020/2021 :

**M. DERNIAME**, conseiller délégué aux questions scolaires et aux enfants, intervient pour présenter le projet des enseignants de l’école primaire pour la rentrée prochaine. il s’agit pour la ville de participer aux frais de déplacement et à une partie des frais de séance sur la poésie.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de participer financièrement aux projets de l’école primaire concernant la poésie et le cinéma dans les conditions demandées.

* Différents projets voirie rue Léon BOUFFLET, Ambroise CROIZAT, Square Henri BARBUSSE, rue Laurent PARENT :

**Monsieur le Maire** : informe les élus sur les différents projets en cours ou à prévoir concernant de circulation sur les voiries : projet de mise en sens unique de la rue L. Boufflet pour des questions de sécurité et amélioration des places de stationnement, un sondage doit être lancé auprès des riverains pour leur demander leur avis ; rue A. Croizat, passage autorisé, en contresens des vélos avec l’ensemble de la signalisation obligatoire (horizontale et verticale) ; difficultés à résoudre sur la contre-allée devant le bâtiment du square H. Barbusse sur laquelle ont été constatés récemment des abus de vitesse, des réflexions sont en cours ; mise en sens unique de la nouvelle rue Laurent Parent et ouverture d’un parking de 15 à 20 places sur une parcelle appartenant à la ville ; également en cours de réflexion le problème du stationnement sur le trottoir rue de Creil, qui a bien servi mais qui pose des problèmes de sécurité.

* Installation dos d’âne rue Lucien DUBOIS :

**Monsieur le Maire** informe les élus que la BPE Lecieux ouvrira une centrale à béton d’ici le mois d’octobre, représentant la création de 12 emplois. Cela a pour conséquence le passage de camions supplémentaires sur cette portion de route, en bout de la rue L. Dubois. Deux dos d’âne seront installés par la société afin de ralentir les voitures. C’est une solution provisoire en attendant l’ouverture d’une sortie vers la zone d’activité.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, approuve cette installation de dos d’âne pour sécuriser cette partie d’entrée de ville.

* Rentrée scolaire 2020/21:

Le Conseil Municipal est informé des chiffres pour la rentrée scolaire 2020/21 : école maternelle 150 enfants, dont 10 pour la toute petite section (contre 145 pour 2019/20 dont 20 enfants pour la toute petite section) pour l’école primaire, 198 enfants (contre 221 en 2019/20).

M. DERNIAME, adjoint au maire chargée des écoles et de l’enfance, informe également que depuis la rentrée 2020/21 il y a une seule direction d’école et qu’à partir de la prochaine rentrée il y aura globalisation des effectifs. C’est Mme TACONNET qui prend la direction.

* Renouvellement de la commission communale des impôts directs :
* Insertion d’un encart publicitaire dans le calendrier des pompiers de Creil (édition 2021) :
* Bilan ACL sécurité OPAC et nouvelle convention jusqu’en décembre 2020 (cités des Champignolles et du Larris) :

L’Ordre du jour étant épuisé la séance est close par M. le Maire à